

## Fiche Action n°3 : Curage d'étang



### Milieus concernés

Étang, mare, retenues d'eau

### Description de l'intervention

Enlèvement des dépôts de vase et de matières organiques accumulées sur le fond de l'étang.

### Objectifs

Limitier l'envasement et le comblement des étangs. Gérer les flux et niveaux d'eau.

### Préconisations

- La préparation de l'intervention par la vidange de l'étang doit être réalisée à la fin de l'été (août-septembre) pour favoriser le déplacement des individus vers d'autres zones.
- L'opération de curage doit être partielle et ne concerner que la partie profonde du plan d'eau. Elle ne doit pas être réalisée sur la queue de l'étang (partie située en amont d'un plan d'eau où le niveau est le plus faible, opposé à la digue) qui doit rester intacte.
- Avant utilisation des produits de curage, il est nécessaire de les stocker quelques jours sur la rive (loin de l'eau), par petits tas, sans les étaler afin de favoriser la fuite de la faune qui aura été déplacée.
- Des Cistudes peuvent être présentes lors des travaux, une vigilance particulière est nécessaire pour limiter les impacts. Les individus observés lors des travaux pourront être déplacés avec précaution sur un site favorable à proximité.

### Période d'intervention

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

■ Préconisé

■ Possible mais déconseillé

■ À proscrire

### Bibliographie

- Priol, 2009. Guide Technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Aquitaine, association Cistude Nature, 166p.